



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN
9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN

Tel : 04.74.87.30.13 - Courriel : ccpr@pilatrhodanien.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

DI-ZINGEUR
LES Vernasses – Zone du Marlet
07340 SERRIERES
SIRET : 804 454 528 00022
Courriel : di-zingueur@orange.fr – 06 11 28 92 89

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'un petit bâtiment de rangement de matériel – Espaces Eaux Vives.

Lot n°3 : Charpente, couverture, zinguerie, bardage bois, menuiseries extérieures.

■ **Date de la notification du marché public : 14 novembre 2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 2,5 mois.**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 60 097,40 €
- Montant TTC : 72 116,88 €

Avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 336.34 €
- Montant TTC : 10 003.61 €

Montant marché après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 68 433.74 €
- Montant TTC : 82 120.49 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à la demande du bureau de contrôle, il est nécessaire de réaliser une porte extérieure suivant l'implantation de la mezzanine avec la séparation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 683.00 €
- Montant TTC : 2 019.60 €
- % d'écart introduit par l'avenant (sur marché initial avec avenants 1 et 2 cumulés) : 16.67 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 70 116.74 €
- Montant TTC : 84 140.09 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LONGESE FABIEAU (DIRIGEANT)	A SEPPÈRES le 15/02/23	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Pétusin, le 20 février 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Président,

Serge RAULT



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)